

ARCHIVES  
Départementales  
DES LANDES



# LIVRET DU JEUNE VISITEUR élèves DU SECONDAIRE



EXPOSITION

1814

mémoires  
D'UNE INVASION



Département  
des Landes



# La symbolique impériale

**1** Quels sont les documents qui portent l'emblème impérial ? Donnez leur titre et leur nature.

.....

.....

.....

.....

.....

**2** Identifiez les différents éléments de l'emblème impérial.



**3** Identifiez les différents pouvoirs et leurs attributs représentés dans l'emblème impérial.

.....

.....

.....

.....

.....

**4** Chaque élément de l'emblème impérial fait référence à une période historique. Complétez le tableau ci-dessous.

Périodes historiques		
Antiquité	Rome impériale	
Moyen-Âge	Carolingiens	
	XI <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup> siècles	
Période moderne		
Période révolutionnaire		
1 <sup>er</sup> empire		

**5** Cet emblème dispense un message iconographique : argumentez chacune des affirmations ci-dessous :

- Napoléon inscrit l'Europe dans l'histoire de France
- Napoléon organise le pouvoir impérial
- Napoléon fonde une élite sociale basée sur les hommes de talent

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

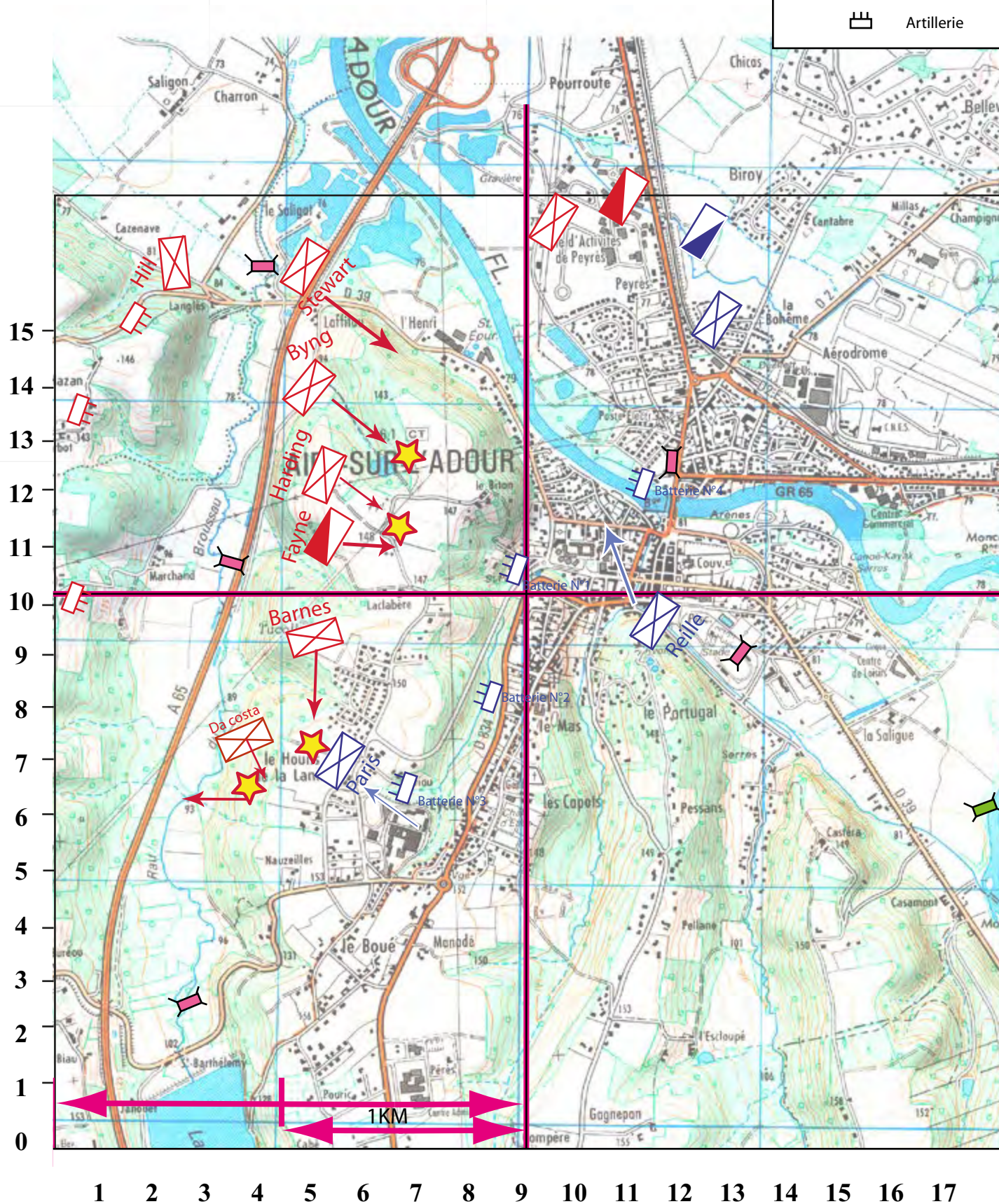


# Les tactiques militaires

**1** Repérez dans le plan et notez les coordonnées des divisions suivantes :  
**HARISPE** ; **VILLATTE**

Légende

	Infanterie
	Cavalerie
	Artillerie



**2** Placez sur le plan la division TAUPIN dont les coordonnées sont (16,5 ; 5,5).

**3** Lors du combat d'Aire-sur-l'Adour étaient présentes les divisions suivantes, complétez le tableau en arrondissant au dixième.

Divisions	Nombre de soldats	% sur l'effectif total
Villatte	2 750	
Harispe-Paris	2 150	
Marensin	2 000	
Taupin	3 000	
TOTAL		

**4** Un bataillon de ligne, composé de 600 soldats, se déploie sur une longueur de 120 mètres et une profondeur de 3 mètres.

Calculez la surface occupée par le bataillon

Quelle est la surface occupée par chaque soldat ?

Calcul de moyenne pondérée (Niveau 3°)

Dans un bataillon de régiment d'infanterie légère, les soldats, déployés en tirailleurs, peuvent tirer à une cadence de 30 coups à l'heure (un toutes les 2 min.) jusqu'à 180 coups à l'heure (3 par minute) selon leur habileté et leur rapidité à recharger.

Dans un bataillon de 600 soldats on a :

- 85 soldats pouvant tirer à une cadence de 30 à 60 coups par heure.
- 140 soldats pouvant tirer à une cadence de 60 à 90 coups par heure.
- 260 soldats pouvant tirer à une cadence de 90 à 120 coups par heure.
- 70 soldats pouvant tirer à une cadence de 120 à 150 coups par heure.
- 45 soldats pouvant tirer à une cadence de 150 à 180 coups par heure.

Calculer la cadence de tir moyenne pour un soldat de ce bataillon, soit par un calcul classique, soit en utilisant un tableur ou votre calculatrice scientifique.

Calcul classique

Cadences de tir (coups/h)	Effectif n (nombre de soldats)	Centre de classe $x_i$	Produit $n_i \times x_i$
TOTAL			



# Les tactiques militaires

Calcul avec tableur

**5** Un fantassin marche à 60 pas par minute. Un pas mesure 70 cm.

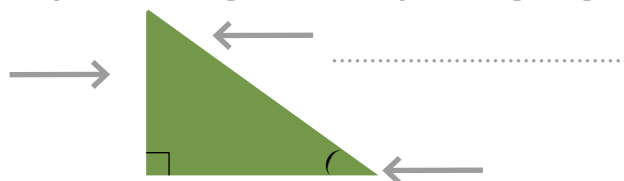
Calculez la vitesse de déplacement du fantassin en m/s

Convertissez votre résultat en km/h.

**6** Les troupes anglaises se situent sur un plateau, les généraux anglais déploient une carte pour mesurer les distances à parcourir et les dérivées correspondantes pour trois axes d'attaque.

Complétez le tableau ci-dessous et entourez, dans la 4<sup>e</sup> colonne, le rapport trigonométrique que vous allez utiliser pour trouver l'angle d'attaque.

Trouvez la configuration correspondant à l'angle d'attaque le plus faible.



	Distance (d)	Dénivelé (h)	Sin / Cos / Tan	Angle (x)
Configuration n°1	300	48		
Configuration n°2	450	72		
Configuration n°3	600	60		

**7** Le combat s'engage entre Français et Anglais, les fantassins avancent et pendant ce temps, l'artillerie commence à bombarder.

Un boulet en fer sphérique de 4 livres a un rayon de 4 cm. Calculez le volume du boulet en  $\text{cm}^3$ .

Sachant que la masse volumique du fer est de  $7,9 \text{ g/cm}^3$ , calculez la masse du boulet en kg.

À combien de kilos, peut-on évaluer une livre ?

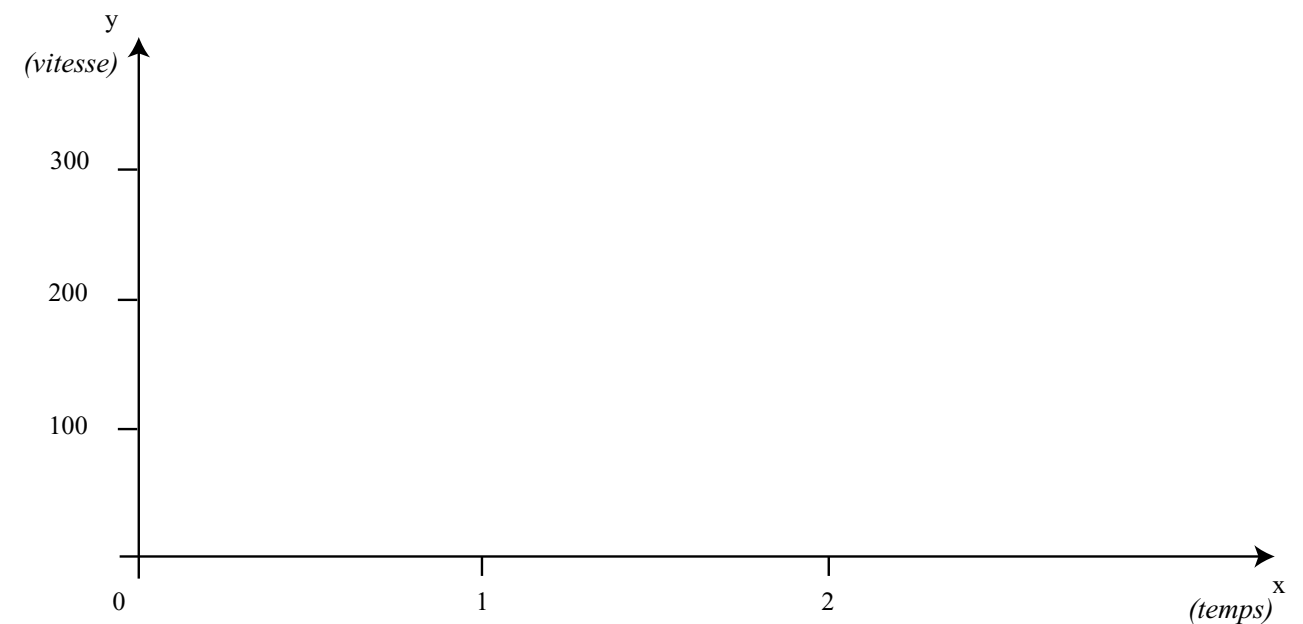
Déduisez le rayon d'un boulet de 8 livres.

**8** Un fusil français, modèle 1777, propulse une balle à 300 m/s. Sa vitesse décroît linéairement et devient nulle au bout de 2 secondes.

À l'aide du texte ci-dessus, complétez le tableau suivant :

Point	A	B
X= temps (s)		
Y = vitesse (m/s)		

Placez les points A et B sur les repères ci-dessous et tracez la droite représentant la vitesse en fonction du temps.



Quelle est la vitesse de la balle au bout d'une seconde ?

.....  
 Quelle est l'ordonnée à l'origine ?

.....  
 Calculez le coefficient directeur de la droite ?

.....  
 En déduire l'expression de la fonction linéaire donnant la vitesse  $y$  en fonction du temps  $x$ .

9

Un obusier tire des obus de 8 livres. La trajectoire des obus est parabolique.

Le terrain est plat et l'équation donnant la hauteur de l'obus  $h$  (en mètres) en fonction de la distance parcourue  $x$  (en mètres) est :

$$h(x) = -0,0012 x^2 + x$$

• Question 1 (Niveau Seconde) :

1.a - Tracer la courbe représentative de cette fonction  $h(x)$  pour  $x$  variant entre 0 et 1 000 m, en établissant un tableau de valeurs, ou en utilisant les outils numériques à votre disposition (calculatrice scientifique, tableur, logiciel de tracé de courbes).

1.b – Déterminer graphiquement à quelle distance  $x$  va tomber l'obus. Retrouver ce résultat par le calcul.

1.c – Déterminer graphiquement quelle hauteur maximale  $h$  atteindra l'obus et pour quelle distance  $x$ .



.....  
 .....  
 .....  
 .....

• Question 2 (Niveau Première) :

2.a – Retrouver le résultat de la question 1.c, par le calcul en utilisant la dérivée.

2.b – Trouvez par le calcul pour quelles distances  $x$ , l'obus aura une hauteur  $h$  de 150 m ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

10

**L'état-major français estime, lors du combat d'Aire-sur-l'Adour, que les troupes battront en retraite à partir de 5 % de pertes (morts et blessés).**

Les troupes françaises engagées comptent 9 000 soldats.

À partir de combien de morts et de blessés les Français vont-ils battre en retraite ?

.....

1/5 des soldats sont tués ou blessés par balle. Sachant que la probabilité qu'une balle touche un soldat est de 0,0001.

Estimez le nombre de balles tirées par les Anglais lors du combat d'Aire-sur-l'Adour.

.....  
 .....

L'architecture néoclassique est une période architecturale de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Elle utilise des éléments gréco-romains (colonne, fronton, portique) en respectant des proportions harmonieuses. Elle se décline en plusieurs courants dont le style Empire, en vogue en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui mélange les héritages romains et les références à l'Égypte antique.

Le style Empire se répandra dans toute l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle.

## 1 Observez la photographie (page de droite)

Surlignez sur la photographie les éléments qui permettent d'affirmer que ce bâtiment est de style néo-classique.

Quelle particularité présente ce bâtiment ?

.....

Entourez les affirmations qui correspondent au style néoclassique.

Ensemble intimiste

Fenêtre Renaissance

Façades sévères

Ensemble dépouillé

Profusion des ornements

Ensemble chargé



*La préfecture de Mont-de-Marsan*



**2** Placez sur la carte les bâtiments administratifs mentionnés ci-dessous et complétez la légende.

Première campagne de construction entre 1806 et 1811 :

- Maison d'arrêt
- Caserne de gendarmerie
- Palais de justice

Ces trois bâtiments sont érigés sur l'ancien emplacement du couvent des Ursulines.

Seconde campagne de construction entre 1810 et 1819 :

- Préfecture

Ce bâtiment est érigé sur l'ancien emplacement du couvent des Clarisses.

Légende

- .....
- Première campagne de construction 1806-1811
- .....
- .....
- Deuxième campagne de construction 1810-1819
- .....



Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Mont-de-Marsan, 1811.

AD 40, 286 W192/14

**3** Qualifiez les espaces sur lesquels ont été édifiés ces nouveaux bâtiments.

.....  
 Qualifiez le pouvoir exercé par les communautés vivant dans les anciens espaces.  
 .....

**4** Par quel autre pouvoir est-il remplacé ?

.....  
 Quel grand événement historique a permis ce changement ?  
 .....

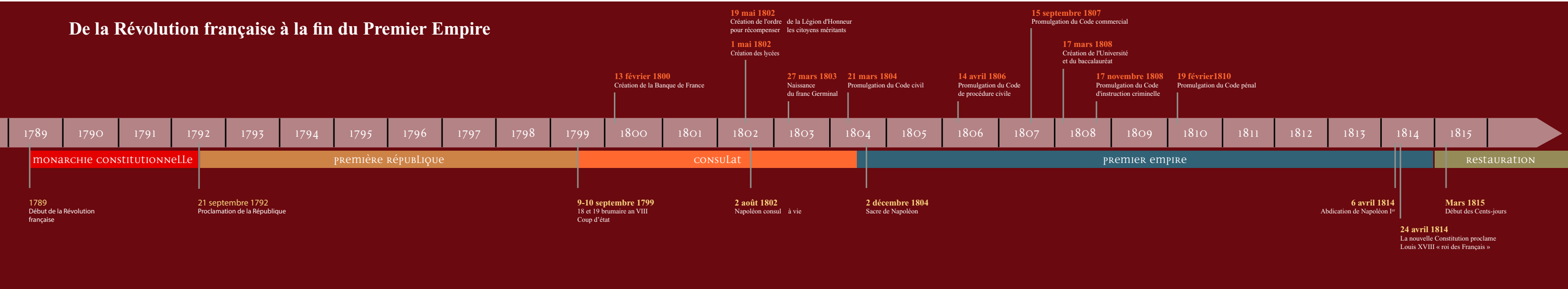
Pourquoi ? Classez par ordre chronologique (en numérotant) les raisons qui ont permis ce changement :

- La création des 83 départements en 1790. ....
- La dispersion des congrégations. ....
- La confiscation des biens de l'Église. ....
- L'unification du droit et des procédures judiciaires pour l'ensemble du territoire (1804-1810). ....
- La fête de la fédération le 14 juillet 1790. ....
- La fin de la monarchie absolue de droit divin. ....
- La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) relative à la création de la fonction de préfet. ....

**5** En observant la carte et l'emplacement de ces nouveaux bâtiments, que constatez-vous ?

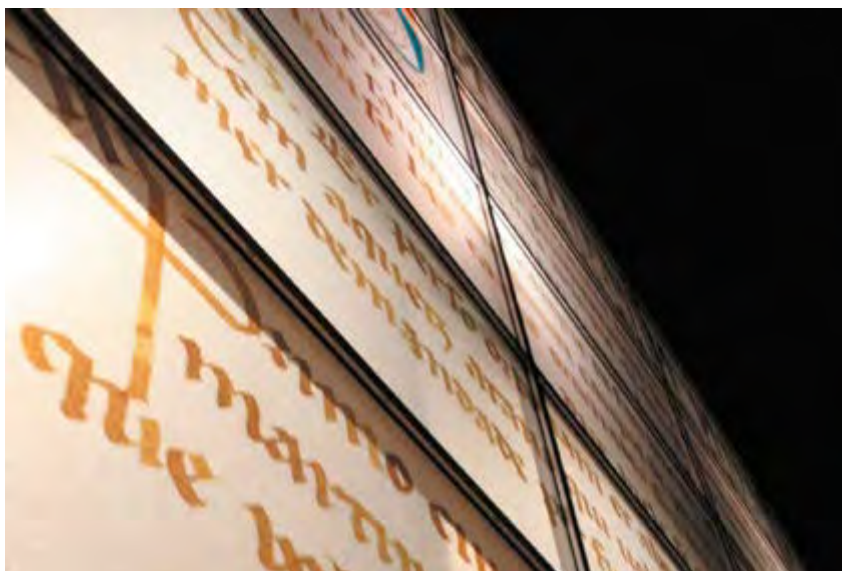
.....  
 Pourquoi peut-on dire que cet espace urbain situé en amont de la confluence est un lieu de pouvoir ?  
 .....

## De la Révolution française à la fin du Premier Empire





*Le livret du jeune visiteur a été conçu en collaboration entre :  
le service éducatif des Archives départementales des Landes,  
son professeur référent et le conseiller pédagogique départemental  
en culture humaniste de la Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale des Landes (DSDEN).*



## Les ARCHIVES

sont l'ensemble des documents quels que soient :

leur date  
leur forme  
leur support

produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de son activité.

## Les quatre MISSIONS D'UN SERVICE D'ARCHIVES

collecter  
classer  
conserver  
communiquer

### Accueil du public :

25, place du 6<sup>e</sup>-RPIMA  
Mont-de-Marsan

### Adresse postale :

Hôtel Département - 23, rue Victor-Hugo  
40025 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : 05 58 85 75 20 - Fax : 05 58 06 42 58

Mél : [archives@landes.fr](mailto:archives@landes.fr)

[archives.landes.fr](http://archives.landes.fr)